

Sujet : [INTERNET] enquête publique (arrêté préfectoral DCL/CI2021-70)

De : jean-jacques ridard <jean-jacques.ridard@sfr.fr>

Date : 22/03/2022 10:11

Pour : pref-epconde-sur-iton@eure.gouv.fr

A l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur

Monsieur,

Je suis contre cette "DEFUSION" par rapport à ce que la commune nouvelle de Mesnils sur Iton a investi à Condé sur Iton (école - restaurant scolaire) . Cela serait vraiment un gâchis de l'argent public.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

RIDARD Jean - Jacques
le perron - GOUVILLE

27240 Mesnils sur Iton